Image not found or type unknown

harcèlement moral suite à une séparation

Par **rox08**, le **27/02/2012** à **11:47**

bonjour,

je suis actuellement en procédure de divorce ainsi que mon ami avec qui je vis. Nos 2 ex conjoints qui se cotoient (nous les avons quitté)nous pourissent la vie en utilisant et manipulant nos enfants respectifs et cherchent toujours des pretextes. Mon ex mari est même allé jusqu'à donner les coordonnées de mes parents à l'ex compagne de mon ami qui les a appeler pour me faire passer pour une...,j'ai dû déposer des plaintes pour harcèlement téléphonqie contre elle et des plaintes pour menaces de morts contre mon ex mari mais rien n'a aboutit.
depuis quelques mois l'ex femme de mon ami dépose des plaintes pour harcèlement téléphonique dans toutes les gendarmeries vers chez nous, hors c'est totalement faux c'est elle qui nous harcèle, mon ami a été convoqué plusieurs fois, et récemment elle a été porté plainte pour menaces de mort avec mon ex mari qui lui aussi a porté plainte pour la même chose et là mon ami est de nouveau convoqué à la gendarmerie. ils font çà pour nous mettre des batons dans les roues concernant la garde des enfants, nous sommes au bout du rouleau, nous avons beau expliqué qu'ils sont de conivence et que c'est nous qui les avons quitté donc on veut juste être tranquille, nous ne savons plus quoi faire pour qu'on nous laisse enfin refaire notre vie. est-ce ce que nous pouvons aller porter plainte pour harcèlement moral et atteinte à la vie privée?
merci pour votre réponse.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés